

# Ordre de renvoi

## Appendice

Extrait des procès-verbaux du Sénat, le 13 mars 1973:

Avec la permission du Sénat

L'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Molgat,

Que le Comité sénatorial permanent des finances nationales soit autorisé à examiner les dépenses proposées dans le budget supplémentaire (B) déposé au Parlement pour l'année financière se terminant le 31 mars 1973 et à faire rapport à ce sujet.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

*Le greffier du Comité*  
Robert Fortier